

Echos des AG (suite)

Motion d'AG, collège Agrippa D'Aubigné (Charentes maritimes)

Nous, les personnels du collège Agrippa D'Aubigné de Saintes réunis en Assemblée Générale le jeudi 26 janvier 2023, soutenus par l'organisation SNFOLC, réaffirmons notre opposition au projet de réforme des retraites.

Nous refusons l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge de départ à la retraite, et toute remise en cause des régimes spéciaux. Nous revendiquons le retrait du projet Macron Borne et l'augmentation immédiate des salaires et des pensions.

Les 11 votants se prononcent à l'unanimité :

- pour la reconduction de la grève à proposer à l'AG de secteur.
- pour envoyer des représentants de l'AG du collège à l'AG de secteur.
- pour la mise en place d'une caisse de grève, en rappelant que par respect institutionnel du droit de grève, les personnels grévistes n'ont pas à être remplacés par d'autres personnels du collège.
- pour le refus de la non-comptabilisation dans la retraite des heures supplémentaires obligatoires.

Motion de l'AG des personnels de l'Education Nationale du plateau Saint Jacques à Clermont-Ferrand, le jeudi 26 janvier 2023

Nous, personnels de l'éducation des établissements de Saint Jacques, syndiqué-e-s (SNES, SUD, SNUDI FO, SE UNSA, SNUIPP, CFTC) et non-syndiqué-e-s, sommes réuni-e-s ce jour en assemblée générale.

Nous nous félicitons d'abord de l'énorme mobilisation du 19 janvier qui a rassemblé plus de 2 millions de manifestant-e-s dans toute la France et près de 25 000 à Clermont-Ferrand.

Nous réaffirmons ensuite notre opposition à la réforme des retraites envisagée par le gouvernement Macron et l'exigence de son retrait immédiat, position rappelée par l'intersyndicale nationale.

Nous serons en grève le 31 janvier et appelons tous les collègues à nous rejoindre et à venir manifester.

Nous nous rassemblerons de nouveau le 31 janvier après la manifestation pour décider de la reconduction éventuelle de la grève.

Nous invitons les personnels qui y sont soumis à effectuer leur déclaration d'intention de grève à partir du 31 janvier.

Adoptée à l'unanimité.

Lycée Edouard Herriot (Voiron, Isère)

Le 19 janvier, cette mobilisation historique a réuni près de 40 000 personnes dans les rues de l'Isère (environ 30 000 à Grenoble, 5000 à Bourgoin et 2300 à Vienne), salariés du public et du privé, tous déterminés à exiger le retrait de la réforme des retraites Borne-Macron.

Les personnels du lycée Edouard Herriot de Voiron, avec les syndicats FO-FSU-CGT Educ'Action, réunis en HIS le 26 janvier 2023, ont décidé d'être en grève le 31 janvier pour demander le retrait du projet de réforme des retraites du gouvernement Borne et réclamer une revalorisation salariale de 25 % dans le but de rééquilibrer les caisses de retraite par l'augmentation de fait des cotisations qui en découleraient.

Nous réclamons aussi un retour à une cessation progressive d'activité à partir de 55 ans.

Nous décidons également de nous réunir le mercredi 1er février à 7h30 pour discuter des actions, initiatives qui pourraient être prises, y compris la grève et sa reconduction à partir du 31 janvier."

Vote : unanimité des présents.

Déclaration de l'AG éducation 64 du 26 janvier 2023

Les personnels d'éducation réunis avec leurs syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA, réunis en AG éducation se félicitent de la représentativité de leur assemblée.

Elle regroupe des personnels du 1e et du 2nd degré, du collège, du lycée général, technologique et professionnel, de la côte basque, de l'agglomération paloise, d'Orthez, du Piémont et de la plaine de Nay.

Ces personnels constatent que nombre d'AG d'établissements réaffirment :

- leur rejet de la réforme des retraites et leur détermination à poursuivre la mobilisation ;
- leur décision d'être en grève & en manif le 31 janvier.

Ils remarquent que certaines AG ont motivé des collègues à continuer ou rejoindre la mobilisation, et que d'autres établissements n'ont pas encore réussi à se réunir.

C'est pourquoi ils appellent à :

- tenir partout des AG pour décider des moyens de faire reculer le gouvernement sur la réforme, y compris la grève reconductible,
- participer aux actions de tractage lundi au campus à 11h45 devant la Centrifugeuse,
- participer massivement à la grève et la manifestation du 31 janvier prochain à 10h00,
- participer à une nouvelle AG éducation au terme de la manifestation du 31,
- et porter un mandat aux AG interprofessionnelles qui se tiendront dans la foulée.

Adoptée à l'unanimité

De Louise Michel-Bobigny (93)

Nous, membres du personnel du Lycée Louise-Michel de Bobigny, réunis en assemblée générale avec les sections syndicales FO, SNES-FSU, SUD, CGT et SGEN-CFDT du lycée, réaffirmons que, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, il n'existe pas de « problème de financement des retraites », tandis que le gouvernement n'a par exemple aucun mal à augmenter massivement les dépenses militaires – la loi de programmation militaire sur 7 ans (2024-2030) qui prévoyait initialement un budget de 377 milliards d'euros, allouera finalement 413 milliards à la Défense.

Conscients que cette « réforme » est illégitime et qu'elle est intimement liée à la politique de destruction des services publics du gouvernement, nous décidons de nous mettre en grève le 31 janvier sur les revendications suivantes :

- Nous exigeons le retrait du projet de « réforme des retraites ».
- Nous exigeons le maintien en l'état de tous les régimes spéciaux.
- Nous refusons toute baisse de la DHG de l'établissement.
- Nous revendiquons de nouveau les moyens nécessaires permettant que les effectifs soient limités à 24 élèves dans chaque cours.
- Nous revendiquons de nouveau l'affectation de suffisamment de collègues AESH pour appliquer les notifications de la MDPH.
- Nous revendiquons de nouveau le remplacement de tous les collègues absents et l'affectation de collègues sur tous les postes vacants. Nous rappelons qu'à ce jour, à Louise-Michel, sont absents et ne sont toujours pas remplacés une collègue secrétaire d'intendance, notre collègue infirmière et un collègue laborantin, et est laissé vacant depuis un an et demi un poste d'assistant social.
- Nous revendiquons toujours l'abrogation des « réformes » du lycée, du baccalauréat et de la loi ORE instaurant « Parcoursup » et la sélection à l'université.

Convaincus de la nécessité de s'organiser pour la poursuite de la mobilisation jusqu'au retrait, nous décidons de la constitution d'un comité de préparation à la grève, pour discuter de la mobilisation avec les collègues de notre établissement, pour rédiger et diffuser un tract exposant nos revendications, pour organiser la caisse de grève, pour nous lier avec les autres établissements, pour porter les mandats de l'AG du lycée, et pour faire des propositions en fonction de l'état de la mobilisation.

Nous ferons part de ces revendications et de ces positions dans différentes AG organisées dans le cadre de la mobilisation pour le retrait de la réforme des retraites

Motion de la RIS du Lycée Saint Exupéry de Bellegarde (Valserhône) du 27 janvier

Nous, les 25 enseignants, AED et AESH, réunis en RIS ce vendredi 27 janvier 2023 avec le SNETAA FO 01, la CGT 01 et SUD01 et la FSU01 avons pris connaissance des annonces ministérielles sur la réforme des retraites qui aurait des conséquences inacceptables pour les personnels :

L'âge de départ en retraite serait repoussé pour tous les personnels nés à partir du 1er septembre 1961, pour atteindre 64 ans pour les collègues nés en 1968 et après.

Les personnels nés entre le 1er septembre 1961 et 1972 verraient augmenter leur nombre de trimestres cotisés par année pour prétendre partir à la retraite.

Avec ce système combien pourront partir avec une retraite à taux plein ?

Les décotes vont être encore plus importantes en travaillant plus longtemps !

Nous refusons tout report de l'âge légal de départ à la retraite et tout allongement de la durée de cotisation.

Nous refusons la remise en cause de notre régime de pension civile et militaire.

Suite à la mobilisation massive intersyndicale et interprofessionnelle du 19 janvier, nous serons donc attentifs à ce qui se passe dans tous les secteurs professionnels et nous invitons nos collègues à se déclarer grévistes le 31 janvier prochain, ce qui leur permettra également de reconduire la grève.

Motion de RIS intersyndicale (La Réunion) du mercredi 25 janvier 2023 (SNUDI-FO 974, SAIPER, SNUIPP-FSU, Sud Education, CFTC)

Nous, personnel de l'éducation nationale de l'école, réunis le 25 janvier 2023, avons discuté de la réforme des retraites présentée par la 1ère ministre Borne.

Tous les personnels nés en septembre 1961 et après seraient concernés ! Ainsi, comme les autres salariés, les enseignants du premier degré, les AESH et les PsyEN nés en 1968 et après ne pourraient plus partir en retraite avant

64 ans ! Pire, il faudrait 43 ans de cotisation pour tous ceux nés en 1965 et après pour bénéficier d'une retraite à taux plein !

Nous ne nous voyons absolument pas travailler jusqu'à 64 ans, voire 67 ans dans des conditions qui se dégradent jour après jour, avec des salaires largement insuffisants.

C'est inacceptable, d'autant plus que cette contre-réforme est annoncée dans un contexte insupportable pour les personnels : inflation galopante, hausse des prix et revalorisation "sous condition"

Trop c'est trop ! La coupe est pleine !

Nous refusons tout report de l'âge légal de départ et toute augmentation de la durée de cotisation.

Nous exigeons le retrait pur et simple de la réforme Borne-Macron !

Tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction de nos revendications, nous appelons tous nos collègues à :

- Envoyer dès maintenant leurs déclarations d'intention de grève à partir du 31 janvier
- Se réunir dans les écoles, à décider la grève mardi 31 janvier et à mettre dès maintenant la suite de la mobilisation en discussion
- Participer aux réunions d'information et assemblées générales
- S'organiser pour participer aux manifestations et rassemblements à venir

Forts d'une unité syndicale inédite, forts du rejet que provoque cette réforme dans toute la population, nous pouvons, comme en 2019, faire reculer ce gouvernement !

Gagner sur les retraites serait un point d'appui déterminant pour gagner sur toutes nos revendications !

Motion votée à l'unanimité par les 19 participants